

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EN NOVEMBRE 2015

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2016

ÉCOLE DE BOURGOGNE

ANNÉE 2015-2016

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école De Bourgogne est une école primaire qui accueille, en 2015-2016, 639 élèves de la 1re à la 6e année, répartis en 29 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service conseil Répét.

Outre les services d'enseignement offerts par 40 enseignants, les élèves bénéficient de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, travail social et éducation spécialisée.

Par ailleurs, plus de 95% des élèves fréquentent le service de garde ou celui des dîneurs. L'encadrement et la sécurité sont assurés par une équipe comprenant la technicienne en service de garde, 15 éducateurs, 11 surveillants et une technicienne en éducation spécialisée.

Il est à noter que l'indice de défavorisation (2) de notre école n'est pas désavantageux.

DIANE HUBERT
Directrice

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : DE BOURGOGNE
--	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à offrir un milieu d'apprentissage propre à la réussite de l'élève.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.

INDICATEUR : Nombre d'élèves de deuxième année dont le résultat final, en lecture, est supérieur à 70%.	CIBLE FINALE : <u>En juin 2016, 86 %</u> <i>Résultats antérieurs :</i> <i>Juin 2015 : 86 %</i> <i>Juin 2014 : 91 %</i> <i>Juin 2013 : 81 %</i>	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au bulletin (GPI)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle.	Psychoéducatrice	2015-2016	Service des ressources éducatives
2. Offrir des ateliers sur l'attention/concentration aux élèves de la 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle.	Psychoéducatrice	2015-2016	Service des ressources éducatives
3. Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève).	Orthopédagogues	2015-2016	Service des ressources éducatives
4. Poursuivre la réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture.	Personnel enseignant et direction	2015-2016	Accompagnement des conseillers pédagogiques

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : DE BOURGOGNE

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à offrir un milieu d'apprentissage propre à la réussite de l'élève.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) : En mathématique, il nous semble important de poursuivre une réflexion collective relativement à la réalisation de situations problèmes.</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
--	--	--

<p>BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.</p>
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, avoir un résultat final supérieur à 80% pour la compétence I en mathématique à la fin du primaire.

<p>INDICATEUR : Résultat final de la compétence I en mathématique à la fin du primaire.</p>	<p>CIBLE FINALE : Plus de 80 % en juin 2016 <i>Résultats antérieurs :</i> Juin 2015 Juin 2014 Juin 2013 Juin 2012 81% 74,6% 78,3% 76,6%</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes, en fasse la mise à jour annuellement et en fasse vivre en classe, un minimum de 8 par année.	Titulaires et direction	2015-2016	Service des ressources éducatives
2. Offrir du soutien en mathématique avec le service d'aide pédagogique. (déjà.) Le service d'aide pédagogique en mathématique n'existe plus en raison des compressions budgétaires, toutefois n'est plus possible dû aux compressions budgétaires. Les enseignants les enseignants poursuivent le service de récupération qu'ils effectuent déjà.)	Direction et orthopédagogues Enseignants titulaires	2015-2016	Allocation aide aux devoirs N.A.
3. Faire manipuler les élèves afin de donner du sens aux concepts mathématiques.	Enseignants titulaires	2015-2016	Matériel de manipulation actuel et achats
4. Poursuivre la réflexion collective sur les pratiques pédagogiques gagnantes. DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Direction et comité à venir	2015-2016	Service des ressources éducatives Ressources à l'interne

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016**RÉSULTATS OBTENUS :****ANALYSE DES RÉSULTATS :****JUGEMENTS :****RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :****Bilan 2015-2016**

--	--	--	--

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : DE BOURGOGNE		
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des stratégies d'apprentissage en lecture et en écriture.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP	
BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.		
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2015-2016, augmenter de 1 pour cent le résultat moyen en lecture, chez l'ensemble des garçons à la fin du 2 ^e et du 3 ^e cycle.				
INDICATEUR : Résultat final chez les garçons, en lecture, à la fin du 2 ^e et du 3 ^e cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2016, augmentation à chaque cycle de 1 point de pourcentage du résultat moyen en lecture chez l'ensemble des garçons à la fin du 2 ^e et du 3 ^e cycle. En juin 2016 : <u>2^e cycle 74,0%</u> <u>3^e cycle 73,1%</u> <i>Résultats antérieurs :</i> <i>Juin 2015 :</i> 1 ^{er} cycle 79,8% 2 ^e cycle 73,0% 3 ^e cycle 72,1% <i>Juin 2014 :</i> 1 ^{er} cycle 84,9% 2 ^e cycle 74,1% 3 ^e cycle 72,1% <i>Juin 2013 :</i> 1 ^{er} cycle 82,3% 2 ^e cycle 74,0% 3 ^e cycle 72,3% <i>Juin 2012 :</i> 1 ^{er} cycle 83,9% 2 ^e cycle 75,4% 3 ^e cycle 74,4%		MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au bulletin (GPI)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Pratiquer les élèves <u>de tous les niveaux</u> à répondre aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique)		Titulaires et orthopédagogues	2015-2016	Service des ressources éducatives
2. Utiliser des moyens variés pour augmenter la motivation à lire. (ex. : abonnements de classe aux périodiques, <i>5 au quotidien</i> , réalisation de trois activités de lecture par année pour l'ensemble des élèves.)		Enseignants et orthopédagogues	2015-2016	Ressources à l'interne
3. Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève.		Orthopédagogues	2015-2016	Service des ressources éducatives
4. Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année		Titulaires de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	2015-2016	Matériel clé en main de Marie-Hélène Giguère

5.	Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1 ^{re} année axée sur le traitement graphophonétique.	enseignants de 1 ^{re} année Orthopédagogues	2015-2016	Ressources à l'interne
6.	Poursuivre la réflexion collective sur les pratiques pédagogiques gagnantes. DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Enseignants et direction	2015-2016	Ressources à l'interne et externe (littérature scientifique)
7.	Offrir du perfectionnement et de l'accompagnement aux enseignants (évaluation, développement du cerveau...) DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Direction et ressources éducatives	2015-2016	Conseillers pédagogiques et/ou ressources externes

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : DE BOURGOGNE

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des stratégies d'apprentissage en lecture et en écriture.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, augmenter le résultat moyen en écriture chez les garçons à la fin du 2^e et 3^e cycle.

INDICATEUR : Résultat final chez les garçons, en écriture, à la fin du 2 ^e et du 3 ^e cycle.	CIBLE FINALE : En juin 2016 : <u>2^e cycle 75%</u> <u>3^e cycle 73%</u> <i>Résultats antérieurs :</i> Juin 2015 : 1 ^{er} cycle 77,0% 2 ^e cycle 69,2% 3 ^e cycle 72,8% Juin 2014 : 1 ^{er} cycle 81,9% 2 ^e cycle 73% 3 ^e cycle 69,6% Juin 2013 : 1 ^{er} cycle 81,3% 2 ^e cycle 74,9% 3 ^e cycle 72,4% Juin 2012 : 1 ^{er} cycle 80,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle 73,9%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au bulletin (GPI)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Présenter, en début d'année, le code de correction aux nouveaux enseignants.	Enseignants de chaque niveau concerné	Septembre	Code de correction de l'école
2. Utiliser le code de correction élaboré par le comité écriture et s'assurer que les élèves ont un outil de référence pour leur autocorrection.	Enseignants, orthopédagogues	2015-2016	Enseignants
3. Enseigner uniquement l'écriture cursive, et ce, dès la première année.	Enseignants du 1 ^{er} cycle	2015-2016	Conseillère pédagogique
4. Enseignement de l'orthographe d'usage par constances orthographiques.	Enseignants titulaires du 1 ^{er} et du 2 ^e cycle,	2015-2016	Matériel spécialisé
5. Offrir du soutien orthopédagogique en écriture.	Orthopédagogues et titulaires	2015-2016	Service d'orthopédagogie
6. Poursuivre la réflexion collective sur les pratiques pédagogiques gagnantes. DANS LE CONTEXTE	Personnel enseignant et	2015-2016	Ressources à l'interne et externe

DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.

direction

(littérature scientifique)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :

ANALYSE DES RÉSULTATS :

JUGEMENTS :

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier

Nom de l'établissement : DE BOURGOGNE

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à accompagner l'élève dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
---	--	--

<p>BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.</p>
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.

<p>INDICATEUR : L'écart entre de la première et la troisième étape du taux de réussite du résultat sommaire en français des élèves ayant un plan d'intervention. La comparaison des taux de réussite du sommaire en français des élèves ayant un plan d'intervention entre la première et la troisième étapes.</p>	<p>CIBLE FINALE : En juin 2016, augmentation de 4 % en considérant le résultat de la 1^{ère} étape. <i>Résultats antérieurs :</i> 2014-2015 : 1^{ère} étape 71,6 %, 3^e étape 82,7 % <u>Augmentation de 11,2%</u> 2013-2014 : 1^{ère} étape 81,4 %, 3^e étape 83,3 % <u>Augmentation de 1,9%</u> 2012-2013 : 1^{ère} étape 81,3 %, 3^e étape 85,9 % <u>Augmentation de 4,6%</u></p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au bulletin (GPI)</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Assurer le suivi du plan d'intervention auprès de l'élève et le valider annuellement.	Personnel professionnel, de soutien, enseignants, orthopédagogues, direction et parents	2015-2016	
2. Reconnaître les réussites des élèves (école et classes) exemple : Étoiles de la fierté, semaine de la persévérance, activités récompenses et systèmes propres à chaque classe.	Équipe-école et T.E.S	2015-2016	Système de valorisation de classe et d'école

3.	Poursuivre des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins.	Services complémentaires et directions	2015-2016	
4.	Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève.	Orthopédagogues	2015-2016	Service des ressources éducatives
5.	Poursuivre les rencontres entre les titulaires et les orthopédagogues pour présenter les élèves et organiser les services.	Titulaires et orthopédagogues	2015-2016	Services complémentaires Tableau récapitulatif des services complémentaires
6.	S'assurer du suivi des dossiers des nouveaux élèves ayant des besoins particuliers auprès des enseignants.	Services complémentaires Titulaires	2015-2016	Liste des nouveaux élèves ayant des dossiers d'aide

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DE BOURGOGNE

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à initier l'élève à fonctionner harmonieusement dans une société moderne et ouverte sur le monde.	COMMENTAIRES (au besoin) : Lors de l'analyse de situation réalisée en 2007-2008, à l'aide de l' « Outil en soutien à l'analyse de la situation pour une école désirant mettre en œuvre l'approche École en santé » 93% des élèves se sentaient en sécurité partout, dans l'école et autour de l'école.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	--	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, maintenir à moins de 5 le nombre d'évènements reliés à l'intimidation entre élèves.

INDICATEUR : Le nombre de situations graves d'intimidation entre élèves.	CIBLE FINALE : Moins de 5 dans toute l'école pour l'ensemble de l'année <i>Résultats antérieurs :</i> 2014-2015 : Deux situations graves d'intimidation 2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation via le registre	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016: <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Avoir une cour animée et assurer une surveillance active.	Enseignants, personnel du service de garde, de soutien, surveillantes du dîner et direction	À tous les jours	Activités de formation (service de garde et surveillantes du dîner)
2. Appliquer un programme d'habiletés sociales à l'ensemble de l'école.	Tous les membres du personnel	2015-2016	Comité <i>Au cœur de l'harmonie</i>
3. Impliquer le conseil des élèves dans la vie de l'école. DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ÊTRE MIS EN PLACE.	Enseignants, AVSEC et directions	2015-2016	Services complémentaires
4. Offrir des ateliers sur la gestion des conflits et sur l'estime de soi	Technicienne en éducation spécialisée et psychoéducatrice	Selon la programmation établie	AVSEC et atelier <i>J'monte de niveau</i>

5.	Offrir des activités parascolaires, le midi et après l'école. DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Enseignants	2015-2016	Ressources école
6.	Poursuivre les travaux du comité Règles de vie (révision des procédures d'encadrement et mise sur pied d'activités récompenses d'école). DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Comité Règles de vie	2015-2016	Code de vie Grille de références des sanctions

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DE BOURGOGNE

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, l'équipe école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

INDICATEUR : Pourcentage des composantes de la politique liées à une saine alimentation qui sont respectées.	CIBLE FINALE : En juin 2016 : 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées. <i>Résultats antérieurs :</i> Juin 2015 : 100% , juin 2014 : 100%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique.	Concessionnaire de repas chauds, direction et CE	Printemps	Diététiste Service des ressources éducatives
2. Diversifier les espaces utilisés pour les repas. (Orientation 3 de la politique)	Équipe-école	Toute l'année	
3. Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le Conseil d'établissement.	Enseignants, personnel du service de garde, surveillantes du dîner, direction et CE	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DE BOURGOGNE

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, deux objectifs sont identifiés :
- Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement. - Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.

INDICATEUR :	CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :
Nombre et variété des activités offertes en lien avec l'activité physique.	<p>En juin 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations, -au moins 2 activités parascolaires par semaine, -au moins 3 activités sportives-volet compétitif durant l'année, -au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde. <p>Résultats antérieurs : 2015 et 2014 : cibles atteintes</p>	Questionnaire de reddition de comptes sur le mode de vie physiquement actif ».	Ajuster au besoin
Taux de réussites des épreuves de course continue.	<p>En juin 2016 :</p> <p><u>1^{er} cycle 97 % 2^e cycle 100% 3^e cycle 100 %</u></p> <p>Résultats antérieurs :</p> <p>Juin 2015 : 1^{er} cycle 97,4 % 2^e cycle 100% 3^e cycle 100 %</p> <p>Juin 2014 : 1^{er} cycle 100 % 2^e cycle 98% 3^e cycle 100 %</p> <p>Juin 2013 : 1^{er} cycle 99 % 2^e cycle 99 % 3^e cycle 99 %</p> <p>Juin 2012 : 1^{er} cycle 98%, 2^e cycle 99% 3^e cycle 99%</p>	Épreuves CSP de course continue 2 ^e année durée 5 minutes, 4 ^e année durée 10 minutes, 6 ^e année durée 15 minutes.	2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir une gamme élargie d'activités physiques aux différentes périodes de la journée (récréations, dîner et après l'école). DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Enseignants, technicienne du service de garde et de soutien.	2015-2016	Entente avec la municipalité Allocation Écoles en forme et en santé Activités de formation
2. Organiser la cour d'école afin de favoriser l'activité physique.	Enseignants, personnel du service de garde et direction.	2015-2016	Service des ressources matérielles Campagne de financement Comité cour d'école
3. Course d'intensité modérée à élevée durant les cours d'éducation physique.	Enseignants en éducation physique	2015-2016	Enseignants éducation physique
4. Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. au 1 ^{er} cycle et 2 h/sem aux 2 ^e et 3 ^e cycles.	Equipe-école et CE	2015-2016	Grille-horaire de l'école
5. Promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les performances des élèves. (afin de les rendre fiers de leurs réalisations sportives ou autres). DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Enseignante responsable de la promotion et direction	2015-2016	Equipe-école
6. Réfléchir à la possibilité d'offrir une période de course quotidienne aux enfants (légalité L.I.P. et régime pédagogique ?)	Directions et équipe-école	2015-2016	Ressources école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Bilan 2015-2016

--	--	--	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DE BOURGOGNE

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) : Première année d'élaboration	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	---	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, l'équipe école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'école orientante.

INDICATEUR : Nombre d'activités par niveau en lien avec l'école orientante	CIBLE FINALE : Au moins une activité à chaque niveau <i>Résultats antérieurs :</i> Juin 2015 : Cible atteinte	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Recensement des activités en lien avec l'école orientante	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016: <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Aborder les intelligences multiples (3 ^e cycle).	Titulaires du 3 ^e cycle	2015-2016	Conseiller pédagogique
2. Intégrer à la planification annuelle une activité en lien avec l'école orientante.	Titulaires	2015-2016	Variables selon les niveaux
3. Mettre sur pied une journée thématique Mon futur métier DANS LE CONTEXTE DES MOYENS DE PRESSION, CE MOYEN RISQUE DE NE PAS ETRE MIS EN PLACE.	Parlement écolier	2015-2016	AVSEC et enseignantes du parlement écolier

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN 2015-2016**RÉSULTATS OBTENUS :****ANALYSE DES RÉSULTATS :****JUGEMENTS :****RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :****Bilan 2015-2016**

